



Accueil de loisirs 3-11 ans

Projet pédagogique 2023

Mercredis et Vacances scolaires

L'accueil de loisirs est un lieu où les enfants s'expriment, s'épanouissent, se construisent à travers des temps de vie quotidienne et des temps d'animation dans le respect de chacun.

Les tarifs sont dégressifs en fonction des ressources des familles. Voir grille tarifaire sur le site internet.

Ouverture de l'accueil de loisirs

Les mercredis de 8h à 18h (suite à la modification des rythmes scolaires les passant à 4 jours / semaine).

Les vacances scolaires de 8h à 18h.

Les enfants peuvent être accueillis soit à la journée (avec ou sans repas) soit à la demi-journée (sauf en cas de sortie à la journée).

L'accueil de loisirs ne fonctionne pas pendant les périodes de fermeture de la MJC (jours fériés, une semaine entre Noël et jour de l'An et les 2 premières semaines complètes d'août).

La MJC organise également des séjours, des nuitées et des stages durant les vacances.

Horaires d'accueil des parents pour amener ou récupérer son enfant

- De 8h à 9h30
- De 11h30 à 11h50
- De 13h30 à 13h50
- De 17h à 18h

Le centre ferme ses portes à 18h, merci de respecter les horaires et de prévoir une personne de votre connaissance qui puisse récupérer votre enfant en cas de retard.

Les locaux

L'accueil de loisirs occupe les locaux de l'école maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans et les locaux de la MJC pour les enfants de 6 à 11 ans. Les repas sont pris au restaurant scolaire (et en salle polyvalente durant les travaux d'agrandissement qui auront lieu de juillet à décembre 2023).

Ces espaces sont adaptés pour accueillir les enfants : salles dédiées aux activités manuelles, salles de motricité, cours extérieures fermées...

Des animations peuvent également avoir lieu dans la salle polyvalente et la salle socio-éducative.

Adresse de la MJC : 378 Rue des Écoles, 38500 La Buisse

Adresse de l'école maternelle : 148 rue des Ecoles - 38500 la Buisse

Nos valeurs

La MJC de La Buisse s'inscrit dans un mouvement d'éducation populaire. Cela implique que les actions qu'elle met en place œuvrent pour l'émancipation de l'individu par l'action culturelle, par la pratique et la découverte d'activités de loisirs et par l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble.

Le projet associatif a été renouvelé pour les 4 prochaines années 2022/2026. Il en ressort 4 axes de développement :

- Axe 1 : Développer l'engagement et la vie associative
- Axe 2 : Développer le vivre ensemble
- Axe 3 : Développer l'individu
- Axe 4 : Agir au quotidien pour l'environnement

Ces orientations seront déclinées dans les intentions éducatives de l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs de la MJC de la Buisse participe également au Projet Educatif de Territoire (PEDT) et s'inscrit dans le Plan Mercredis, qui rassemble tous les acteurs liés à l'enfance sur la commune de La Buisse.

Les valeurs du PEDT sont les suivantes : Le respect, la tolérance, le vivre ensemble, la solidarité, l'entraide et le respect de la nature.

Nos intentions éducatives

Les objectifs fixés pour 2023 par l'équipe d'animateurs sont les suivants :

Axe 1 du Projet Associatif : Développer l'engagement et la vie associative

Développer les partenariats

1. Favoriser la réalisation de projets avec les acteurs locaux : Associations, écoles, périscolaire, petits Buissards, commerces, EHPAD, crèche, bibliothèque, Union locale des MJC du Voironnais Chartreuse ...
2. Participer aux événements sur la commune : fête du village, festival art urbain, événements culturels ou sportifs ...

Axe 2 du projet associatif : Développer le vivre ensemble

Développer des temps communs

1. Donner le choix aux enfants de manière collective : Proposer des temps d'échange pour les enfants et animateurs chaque jour d'accueil de loisirs pour définir ensemble les programmes d'animations. Suite à ces échanges, des actions, des projets ou des achats pourront être mis en place. En proposant aux enfants de choisir entre plusieurs activités. En proposant des alternatives face aux éventuels refus d'enfants.
2. Instaurer un climat de confiance à travers des règles de vie commune à tous (affichage des règles)
3. Mettre en place une fête de l'été en faisant participer les enfants (danse, musique, chant, théâtre...)

Axe 3 du projet associatif : Développer l'individu

- Prendre en compte le choix des enfants

1. Apprendre à donner son avis : En demandant aux enfants d'échanger et de débattre autour de thèmes. Les Thèmes peuvent être choisis par les enfants ou par les animateurs selon les besoins. (Gestion de conflits, gestion de ses émotions, aménagement de l'accueil de loisirs...)
2. Laisser le choix aux enfants sur l'activités qu'ils souhaitent faire (plusieurs activités proposées pour cela avec une possibilité de tourner sur les toutes les activités)
3. Proposer des stages (sportifs, culturels, manuels) pendant les vacances

- Favoriser l'imaginaire des enfants

1. Favoriser le jeu libre : en mettant en place des espaces pour jouer de manière autonome. Espace jeux de société, jeux de construction, dessin, dinette, petites voitures... Les animateurs adopteront une posture qui favorise, encourage et accompagne les enfants dans leurs temps de jeux.
2. Mettre à disposition des déguisements (aux animateurs et aux enfants)

- Développer l'autonomie

1. Prendre le temps pour l'apprentissage : Apprendre aux enfants à faire plutôt que de faire à leur place
2. Pour les passerelles : Des journées organisées avec les ados, un planning construit avec leurs idées et envies, proposer des animations pour les plus petits...

Axe 4 du projet associatif : Agir au quotidien pour l'environnement

Poursuivre les actions favorisant le respect de l'environnement

1. Sensibiliser et mener des actions en faveur du développement durable : tri des déchets, consommation locale, utiliser le compost, récup et troc...
2. Organiser des sorties nature et des vagues propres

Fonctionnement et vie quotidienne*

8h00/09h30	Accueil échelonné des enfants, jeux libres
09h30/10h00	Présentation de la journée Temps de parole des enfants
10h00/11h00	Animation variés et projets d'enfants
11h00/11h45	Activités libres
11h50/12h00	Déplacement à la cantine
12h00/13h15	Repas
13h15/13h30	Déplacement vers la MJC pour les plus de 6 ans Déplacement vers l'école maternelle pour les moins de 6 ans
13h30/14h30	Temps de parole des enfants Temps calme ou sieste
14h30/16h00	Animations variées et projets d'enfants
16h00/17h00	Goûter Activités libres
17h00/18h00	Départ échelonné des enfants, jeux libres

***En fonction des consignes sanitaires, de la météo, des envies ou de l'état (fatigue, faim...) des enfants, les temps peuvent être modifiés ou décalés.**

Accueil échelonné des enfants

Le matin, les enfants sont accueillis par un animateur qui favorise la séparation enfants/parents et échange avec ces derniers. C'est un moment de partage avec les familles, qui permet de connaître davantage l'enfant et de renseigner les parents sur la journée.

L'animateur responsable de l'accueil contrôle et pointe l'heure d'arrivée et de départ de chaque enfant sur la tablette.

Présentation de la journée et projets des enfants

Les journées s'articulent autour du thème de la semaine. Des temps de parole sont prévus chaque jour, ils permettent aux enfants de s'exprimer, prendre des décisions concernant le vivre ensemble, d'anticiper le déroulement de la journée (activités), ce peut-être un temps de bilan et un temps de gestion des conflits si besoin...

Nous prendrons en compte tous les projets proposés par les enfants. Emergeront des idées, des envies, qui seront réalisées tout au long de l'année (Mercredis et vacances scolaires).

Règles de vies

Elles sont faites pour établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire. Il est important de faire les règles de vie sous formes de jeux préparés en amont lors de la réunion de préparation. Elles sont affichées et expliquées aux enfants pour que chacun puisse s'y référer.

Les règles de vie peuvent être modulées ou changées avec les enfants ou l'équipe d'animation tout au long de l'ouverture de l'accueil.

Activités

Les temps d'activité doivent être vécus par les enfants comme un temps de vacances et de loisirs. Plusieurs animations sont pensées et préparées en amont pour chaque tranche d'âge avec une rotation sur les activités si les enfants le souhaitent.

Les activités peuvent être sportives, manuelles, créatives, scientifiques mais toujours ludiques et au choix de l'enfant.

Les Mercredis

Certains enfants peuvent être inscrits aux activités annuelles organisé par la MJC et le club de Tennis. Dans ce cas, ils sont amenés et récupérés par les animateurs de la MJC ou du club de Tennis (sauf pour activités commençant ou terminant à 17h45).

Activités libres

C'est un temps où les enfants choisissent un jeu avec lequel ils jouent avec les animateurs.

Repas

Le repas a lieu au restaurant scolaire. Durant le repas, les enfants sont installés sur différentes tables, et accompagnés d'un animateur. Les enfants goûtent aux plats proposés mais ne sont jamais forcés de manger. C'est un temps d'échange convivial et agréable entre l'équipe et les enfants.

Sieste et Temps calme

Pour respecter le rythme des enfants, après le repas, un temps « calme » est organisé. Durant ce temps, les enfants prennent le temps de digérer, de se reposer selon leurs besoins.

Les enfants qui ont besoin de dormir vont dans la salle de sieste aménagée. Merci de prévoir une couverture et un doudou. L'animateur peut lire une histoire ou mettre de la musique douce afin de rassurer les enfants et les aider à s'endormir/ se reposer. (Même pour les enfants de plus de 6 ans s'ils souhaitent)

Pour les enfants qui ne dorment pas : plusieurs activités calmes sont proposées : coin lecture, coloriage/ dessins, origami, jeux de société, jeux créatifs....

Les enfants qui ne dorment pas pourront jouer dans les coins aménagés.

Goûter

Ce dernier est fourni par l'accueil de loisirs et préparé par les animateurs et enfants. Le goûter est réfléchi de façon à ce qu'il soit équilibré et en accord avec le repas du midi. Il peut être acheté ou préparé par les enfants lors d'une activité cuisine.

Projet passerelle 10-11 ans

Ce groupe passerelle est dédié aux enfants de 10-11 ans qui seront très prochainement au secteur jeunesse (collégiens). Il a pour but de faciliter la transition entre l'accueil de loisirs enfance et jeunesse. Un animateur référent sera avec eux tout au long de la semaine afin de faire des activités différentes de celles proposées aux plus jeunes, les règles seront adaptées à leurs capacités et leur autonomie, dans un cadre sécurisant afin de faciliter la transition avec les projets jeunesse.

Fonctionnement

Le groupe passerelle aura une salle pour eux, l'Annexe (ancienne maison des associations). Ils pourront s'approprier cet espace pour la décorer afin d'en faire une salle d'activité et de repos.

Accueil échelonné des enfants

Le temps d'accueil fonctionne comme pour les autres groupes.

Temps libre

En dehors des temps d'accueil et d'activités, plusieurs temps libres sont proposés au groupe durant la journée. En fonction du groupe il pourra être accordé plus ou moins d'autonomie et l'animateur restera toujours présent avec les jeunes.

Activités

Les activités pour le groupe passerelle seront construites et réfléchies avec le groupe d'enfants et l'animateur référent en début de semaine selon plusieurs critères ;

- La thématique de la semaine
- Le nombre de participants
- Les particularités des participants (habitué ou non de l'accueil/ situation de handicap...)

Des sorties spéciales « groupe Passerelle » peuvent être mises en place ainsi que des sorties avec les jeunes de l'accueil ados (12 à 17 ans).

Repas

Le groupe passerelle mange dans la salle de restauration avec les autres groupes de l'accueil de loisirs.

Il est également possible pour le groupe, de se cuisiner son propre repas. Ils peuvent aussi faire le choix une fois par semaine de manger dans leur salle ou dans un lieu défini de la Buisse. Il faudra alors veiller à la propreté des tables et chaises avant le repas.

Règle de vies

Comme pour toutes les tranches d'âges, les règles de vie seront adaptées au groupe et à leur autonomie. Avec les passerelles il s'agira d'établir un contrat avec le groupe, en début de semaine.

Projets Union Locale des MJC

Mis en place depuis plusieurs années, les accueils de loisirs de l'union locale souhaitent et permettent aux enfants de 3 à 11 ans des différentes structures de se regrouper plusieurs fois par an. Ces temps peuvent s'articuler autour, d'animations, de projets, de veillées ou de séjours dans l'optique de partager des ressources, des moyens, des connaissances et des compétences animateurs comme enfants.

Vie quotidienne et règles du vivre ensemble

Sécurité : L'équipe d'animateurs est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants (comptages réguliers, règles de sécurité lors des déplacements, écoute attentive de chaque enfant et bienveillance...)

Santé des enfants : L'équipe d'animation veille à la bonne santé de chaque enfant (exposition au soleil, hydratation...). L'animateur référent est informé des allergies et problèmes de santé signalés par les parents sur les fiches sanitaires. Les parents sont prévenus en cas de problème médical.

Hygiène : les animateurs veillent au respect de celle-ci (lavage des mains...) et au respect du protocole sanitaire en vigueur.

Rangement et respect du matériel : La MJC met à disposition des enfants et des animateurs des jeux, jouets et matériels. Chacun est responsable des choses qu'il utilise et veille à le remettre en place après son utilisation.

Affaires personnelles : Les enfants sont responsables de leurs affaires. L'équipe d'animation veillera au rangement des affaires sur les porte-manteaux et pourra aider à retrouver les objets perdus mais ne pourra pas être tenu pour responsable. Les enfants peuvent emmener des jouets ou déguisements de chez eux. Si des jeux posent problèmes, ils peuvent être confisqués ou interdits à l'accueil de loisirs.

Nous conseillons aux parents de prévoir :

- Petit sac
- Gourde
- Vêtements adaptés à la météo (chaud/froid/soleil/pluie...), aux activités manuelles et aux jeux sportifs qui peuvent être salissants. Eviter les vêtements et les objets de valeur.
- Vêtements de rechange en cas de pipi (pour les 3-5ans qui peuvent avoir besoin)

Objets trouvés : Une caisse d'objets trouvés est à disposition des familles. Les affaires sans nom seront données à la Ressourcerie fin septembre et fin mai.

Communication

Nous communiquons sur notre site internet, par mail, sur Facebook et par affichage devant la MJC.

Nous communiquons uniquement sur les grandes lignes du programme : les temps forts, les thèmes des semaines, les sorties, les stages et quelques activités phares.

Ceci est un choix de l'équipe d'animation afin de nous permettre de :

- Mieux adapter nos journées aux besoins des enfants.
- Organiser la journée en fonction de la météo et des imprévus de la semaine
- Donner le choix des activités aux enfants.

Satisfaction/implication des différents acteurs : familles, enfants, encadrants

Nous évaluerons si les objectifs du projet pédagogique ont été atteints avec les familles, enfants et encadrent fin 2023. Nous nous aiderons du tableau d'évaluation et de ses indicateurs réalisés en début d'année avec la nouvelle équipe d'animation.

Partenaires

L'accueil de loisirs de la MJC de La Buisse est soutenu par différents partenaires financiers et pédagogiques :

- La mairie est un partenaire privilégié sur la construction de la politique enfance jeunesse. La mairie de La Buisse prête ses locaux, prend en charge les frais de fonctionnement (électricité, eau, entretien, nettoyage...), met à disposition le poste de directrice de la MJC et alloue une subvention afin de soutenir les différentes actions de la MJC en direction des enfants et des jeunes.
- La Caisse d'Allocations Familiales finance une partie des charges de l'accueil de loisirs enfance et jeunesse par le biais des prestations de service.
- La SDEJS (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) finance en partie le poste d'animation permanent afin de favoriser les projets envers la jeunesse et pérenniser les actions.
- Les associations locales avec lesquelles nous travaillons en concertation et en mutualisant nos moyens pour développer des projets ponctuels sur la commune : carnaval, animations sur La Buisse. Nous y associons également la bibliothèque, les parents d'élèves, les écoles.

